Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-200085439-20251124-D0762025-DE

Délibération n° 076-2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le ving-quatre novembre à 18h30,
Le conseil municipal de la commune de Poullaouen,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Salle des fêtes de Poullaouen, sous la présidence de Monsieur Didier GOUBIL, Maire,

Date de la convocation : 12 novembre 2025

Présents : M. Didier GOUBIL - Mme Viviane MOISAN - Mme Sophie ROUX - Mme LE GALL Valérie - M. LE CAM Alain - Mme TANGUY Nicole - M. LE NOUY Olivier - Mme CORVEST Odile - M DIRAISON Erwann - M. GUELLAFF Philippe - LE DAIN Gwenn - Mme LE CAM Karine - M. LOSSOUARN Yvon - Mme PIROU Justine - M. PLOET Yann - M. ROLLAND Rémi.

Absents excusés : Mme GODE Pascaline - M. GRANNEC Antoine - M. LE BOURG Vincent - Mme - Mme LE MOAL Nathalie - Mme PRIMEL Claudine - M.RUMEN Hervé - M. TALLEC Patrick.

Nb de conseillers en exercice : 23 Nb de présents : 16 Nb de votants : 16

OBJET : SUBVENTION DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET EAU EN DSP

Le Maire rappelle à l'assemblée que les tarifs d'achat d'eau fixés par le syndicat du stanger pour la commune de Poullaouen ont fortement augmenté depuis 2024 suite aux travaux de modernisation de l'usine du stanger.

En 2024, la commune avait augmenté les tarifs de vente d'eau aux usagers afin de percevoir une redevance plus importante.

En 2025, le coût de l'achat d'eau par le budget eau en DSP a augmenté par rapport à 2024.

Le montant de la redevance d'eau perçue en 2025 ne permet pas de financer les dépenses de fonctionnement qui comportent également des amortissements importants.

Afin d'équilibrer la section de fonctionnement du budget eau en DSP, le Maire propose que le budget principal verse une subvention de 17 500 au budget eau en DSP.

Il est proposé au conseil municipal d'émettre un avis sur cette subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- Accepte de verser au budget eau en DSP une subvention de 17 500 euros.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Didier GOUBIL

MAIRIE de POULLAOUEN ★ 29 (Finistère) ★